

L'Organisme de direction et gestion de l'entreprise, au courant de que l'activité (Dessin, construction et réparation des navires en acier et aluminium) peut causer des dangers liées à la sécurité et la santé des employées et des tiers qui peuvent se retrouver dans les installations, a décidé de mettre en place un système de gestion de la Sécurité et la Santé au Travail intégré dans son activité, en conformité avec les engagements listés ci-dessous:

- 1.- Objectif principale d'ARMON: «zéro incidents» en questions de sécurité.
- 2.- ARMON est engagé pour Prévenir toute blessure ou dégât possible sur la santé de ses employées.
- 3.- ARMON est engagé à faciliter les conditions de travail sures et saines pour la prévention de tout blessure ou endommagement de la santé.
- 4.- Principe basic de travail: Tout accident peut être prévu.
- 5.- Seulement les employées qui ont reçu une formation et l'information suffisante pourront avoir accès a une zone de haut risque spécifique.
- 6.- La Direction reconnais l'effort réalisé pour implanter une culture de sécurité solide. Cela demande de l'intérêt et participation de toutes les employées.
- 7.- ARMON ne compromettra jamais la sécurité de ses employées.
- 8.- Nous sommes bien organisées et nous avons des espaces de travail propres et bien rangées.
- 9.- Nous sommes engagés pour accomplir tous les exigences légales et d'autres exigences souscrites.
- 10.- ARMON, soient partie de l'Industrie Naval, est engagé à une culture de la sécurité:
 - Employées bien formées en matière de prévention.
 - Fournisseurs externes accomplissant les standards de sécurité.
 - Contrôle documentaire des personnes et machinerie.
- 11.- Afin d'éliminer les dangers et réduire les risques pour la SST, il sera prévu tout le matériel nécessaire pour des procédures de prévention adaptées.
- 12.- **ARMON** est engagé avec les Autorités Environnementales Portuaires pour maintenir les enjeux nécessaires pour le respect de l'environnement, réduction des émissions, réduction des bruits, optimisation énergétique.
- 13.- ARMON est engagé á maintenir une amélioration continue du système de gestion de la SST.
- 14.- Bonnes conditions de sécurité = Construction navale de qualité = Bonnes affaires

Direction Générale

